



## Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenue le 11 avril 2023

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 259 659 \$.
- 2 La représentante de la firme comptable qui a analysé les états financiers 2022 de la Municipalité expose en résumé les principales conclusions.
  - 2.1 En gros, l'année 2022 s'est terminée avec un surplus de 697 000 \$ résultant de dépenses moins élevées que prévu, de revenus plus élevés que prévu et d'investissements reportés à des années subséquentes.
  - 2.2 La Municipalité dispose d'un excédent accumulé de 657 000 \$.
  - 2.3 La taxe sur les mutations immobilières (taxe de bienvenue) a rapporté 270 000 \$ plutôt que les 100 000 \$ prévus.
  - 2.4 La dette totale de la Municipalité (incluant les sommes imputables à l'AIBR et à la MRCVR) est de 4 246 000 \$.
- 3 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :

### 3.1 Le conseiller **Réal Déry**

3.1.1 Rappelle la présence plus régulière de la remorque photo-radar de la SQ sur notre territoire et incite les automobilistes à respecter les limites de vitesse.

3.1.2 Tient à souligner que, lors des pannes d'électricité des 5 et 6 avril derniers, la Municipalité était prête à déployer les mesures d'urgence prévues dans de tels cas. Cependant, l'électricité est revenue avant leur mise en œuvre.

### 3.2 La conseillère **Marie-Claude Racine**

3.2.1 Annonce qu'il est encore possible jusqu'au 24 avril de s'inscrire aux activités estivales des loisirs,

3.2.2 Souligne qu'il est possible de s'inscrire via le site internet de la Municipalité au Défi saint-marcois qui aura lieu le 7 mai prochain et qu'on procède au recrutement de bénévoles pour cette circonstance.

3.2.3 Précise qu'il est possible de se procurer des billets pour le spectacle des chansons de Jo Dassin qui aura lieu le 23 avril prochain.

3.2.4 Annonce qu'il y a 39 places disponibles au camp de jour de l'été 2023. L'inscription débute le 12 avril. Il y aura une liste d'attente.

### 3.3 Le conseiller **John Bradley**, qui agissait à titre de Maire suppléant lors de l'assemblée du conseil,

3.3.1 A participé aux rencontres du comité municipal de gestion, de la MRCVR et du CCU.

3.3.2 A contribué au choix du nouveau tracteur que la Municipalité s'est procuré pour l'exécution des divers travaux de voirie et de terrassement.

3.3.3 A participé à l'étude des besoins d'éclairage public de la Montée Verchères.

### 3.4 Le conseiller **Maurice Rolland**

3.4.1 S'est impliqué dans les travaux du CCE

3.4.2 A consacré beaucoup d'énergie au dossier de la reconnaissance de la contribution du regretté Jacques Hébert à la vie municipale. À défaut de pouvoir utiliser le vocable de « Parc » Jacques-Hébert (déjà utilisé à Beloeil), il est à la recherche d'un endroit et d'une dénomination pour souligner sa mémoire. On avait pensé demander à la Fabrique l'autorisation de donner son nom à la partie du bord de l'eau située devant le presbytère. Au cours de la période dévolue aux questions citoyennes, des citoyens présents dans la salle suggèrent de baptiser le site du quai municipal en son honneur. Une décision à ce sujet sera prise sous peu.

### 3.5 La conseillère **Annie Houle**

3.5.1 Souligne qu'on procède présentement à la planification de l'embellissement de la municipalité,

3.5.2 Rappelle que l'exposition de photos « Saint-Marc par Saint-Marc » continue sa recherche de photos prises par les citoyens,

3.5.3 Nous apprend qu'une campagne de financement par vente de cartes est en cours d'organisation pour la restauration efficace et permanente des « Vélos jaunes ». Une citoyenne présente dans l'assemblée suggère plutôt d'organiser une sollicitation publique.

3.5.4 Annonce la conférence de Mme Valérie Goulet sur la culture des dahlias, organisée par la SHSMSR le 24 avril prochain.

### **3.6 Le conseiller Alain Lavallée**

3.6.1 A participé aux échanges avec la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu dans le dossier de la mise à niveau du site d'épuration des eaux usées.

3.6.2 A organisé une rencontre des entrepreneurs saint-marcois dans le cadre de la chambre de commerce locale. On est à la recherche de bénévoles disponibles pour structurer le nouvel organisme.

3.6.3 Rend compte des échanges survenus au CCE :

3.6.3.1 Étude du dossier des Communautés bleues. Cette reconnaissance souligne l'engagement des municipalités participantes à assurer la qualité de l'eau sur leur territoire et à refuser la privatisation de cette ressource qui appartient à l'humanité.

3.6.3.2 Rappel de la demande de ne pas tondre la pelouse durant le mois de mai et d'y tolérer les pissenlits et fleurs sauvages en plus de privilégier le trèfle blanc afin d'assurer une source de pollen pour les abeilles.

3.6.3.3 Poursuite de la campagne du legs Desjardins qui veille à la plantation d'arbres sur le territoire municipal. On est à la recherche d'endroits sur le territoire pour y planter des arbres.

3.6.3.4 Participation « moitié-moitié » avec la Municipalité de Saint-Antoine pour souligner la Journée de la Terre le 22 avril. Une conférence aura lieu à la Maison de la culture de Saint-Antoine en cette journée. Ici, à Saint-Marc-sur-Richelieu, une corvée de ramassage de déchets dans les fossés sera organisée.

4 Les conseillers adoptent les rapports d'assemblées du CCE (22 mars) et du CCU (29 mars)

5 Les conseillers autorisent deux projets d'agrandissement de résidences.

6 Les conseillers homologuent le règlement #3-2023 par lequel

6.1 les pénalités de retard pour la remise des livres empruntés sont abolies et

6.2 la gestion des emprunts de volumes et de jeux est définie.

7 La Municipalité

7.1 Donne son appui au CPE Joujou de Beloeil dans sa demande d'augmentation du nombre de places.

7.2 Décrète que la Semaine de l'action bénévole sera soulignée ici du 16 au 22 avril (et se terminera le dimanche 23 avril par une réception offerte aux bénévoles de la Municipalité).

8 Les membres du conseil

8.1 Avalisent officiellement l'entente avec le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire pour l'exposition extérieure de l'oeuvre « Carcajou » près de la descente des bateaux,

8.2 Acceptent la démission de deux pompiers à temps partiel dont ils soulignent l'engagement et les services,

8.3 Procèdent à la nomination de quatre nouveaux pompiers à temps partiel.

8.4 Accordent à la firme Senergis Inc. pour la somme de 9000 \$ le contrat pour la préparation d'un sondage destiné aux Saint-Marcois au sujet du projet de développement immobilier actuellement en préparation.

9 Les membres du conseil votent l'adhésion de la Municipalité au mouvement « Communauté bleue ». Par cette adhésion, la Municipalité s'engage à fournir à ses citoyens-contribuables une eau de qualité, à offrir des services d'assainissement des eaux usées, à ne plus utiliser de bouteilles en plastique lors de ses activités et dans ses établissements et à ne jamais laisser privatiser la gestion de l'eau potable et des eaux usées.

## 10 QUESTIONS CITOYENNES

10.1 Une représentante du CABVR remercie officiellement la Municipalité de souligner la semaine de l'Action bénévole.

10.2 Un citoyen s'étonne devant les frais approximatifs de 20 000 \$ que la Municipalité doit payer annuellement à la firme « J'aime la pelouse » pour l'entretien de la patinoire.

10.3 Une citoyenne suggère de faire aussi appel à la générosité des Saint-Marcois en sollicitant des dons substantiels en complément à la vente de cartes pour financer la restauration des vélos jaunes.

10.4 Un résident de la rue des Terrasses, après plusieurs démarches infructueuses par le passé, demande à la Municipalité de se pencher efficacement sur le problème du bruit constant émis quotidiennement de 8h à 21h par les compresseurs des jeux gonflables du camping durant la période des estivales. Ces jeux sont installés à l'entrée du terrain de camping et leur bruit envahit tout le secteur, empêchant les voisins de jouir paisiblement de leurs installations extérieures.

10.5 Un citoyen s'informe de l'état de progression du règlement sur la vitesse des embarcations sur la rivière. La Municipalité demandera des informations aux autorités compétentes et donnera une réponse.

10.6 Un citoyen amorce un échange sur les besoins d'éclairage sur la Montée Verchères. Comme rapporté plus haut, la Municipalité cherche une solution respectueuse des besoins et des coûts entraînés.

### Liste des sigles utilisés :

<b>ADMQ :</b>	Association des directeurs municipaux du Québec
<b>AIBR :</b>	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
<b>ARTM :</b>	Autorité régionale de transport métropolitain
<b>CABVR :</b>	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
<b>CCE :</b>	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
<b>CCL :</b>	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
<b>CCU :</b>	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
<b>CLD :</b>	Centre local de développement (organisme régional)
<b>COMBEQ :</b>	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
<b>COVABAR :</b>	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
<b>CRE :</b>	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
<b>FARR :</b>	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
<b>FQM :</b>	Fédération québécoise des municipalités

<b>GES :</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIEC :</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>MADA :</b>	Municipalité amie des aînés
<b>MAMH :</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
<b>MDJ :</b>	Maison des jeunes « La Traversée »
<b>MTQ :</b>	Ministère du transport du Québec
<b>OBNL (ou OSBL) :</b>	Organismes à but non lucratif
<b>PMAD :</b>	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
<b>PRIMADA :</b>	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
<b>SEMECS :</b>	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
<b>SHMSR :</b>	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
<b>SQ :</b>	Sûreté du Québec
<b>SSI :</b>	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
<b>PIIA :</b>	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
<b>TECQ :</b>	Taxe sur l'essence et contribution du Québec